

Pour le Canadien-Français, tenir à sa foi, c'est tenir à sa vie distincte caractéristique; manifester sa foi, c'est manifester sa vie.

On a dit que Montréal, à l'occasion du Congrès eucharistique, voulait étonner le monde; oui, il voulait l'étonner, mais moins en lui dévoilant ses grandes richesses qu'en lui révélant la merveilleuse vitalité de ce petit peuple français qui, abandonné, oublié par sa première mère-patrie, persécuté par ses vainqueurs, n'en a pas moins grandi en conservant son caractère ethnique, et se résigne moins que jamais à mourir, aujourd'hui qu'il a conquis son autonomie et dispose d'un immense territoire pour patrie.

Et voilà comment le Congrès Eucharistique, qui fut d'abord une affirmation solennelle de la catholicité de l'Eglise par l'union de tous les peuples, et surtout des deux grandes races saxonne et latine, autour du sacrement de l'Unité, fut aussi une particulière et éclatante affirmation de la race canadienne-française.

Il faudrait, pour être complet, ajouter d'autres mérites encore à cet inoubliable Congrès.

Mais il est temps de clore cette trop longue étude, qui n'a voulu être qu'un aperçu général sur le XXIème Congrès Eucharistique.

N'omettons pas cependant de faire ressortir un trait caractéristique de ce Congrès. Comme Tournay et Metz avaient acclamé en 1906 et 1907 le célèbre Décret du Souverain Pontife sur la *Communion fréquente*, qui venait de paraître: de même, c'est Montréal qui eut l'insigne honneur d'applaudir, pour la première fois, au lendemain de sa promulgation, le nouveau Décret de S. S. Pie X sur la *1ère communion des Enfants*. Le Cardinal Légitat, dans la section sacerdotale d'abord, en assemblée générale ensuite, s'était fait le porte-voix des décisions de Sa Sainteté. Dans ces mêmes occasions, tous les évêques, prêtres et fidèles présents au Congrès firent écho à la parole pontificale et acclamèrent le Décret.

Ainsi donc, c'était au Canada, le pays des familles fertiles et des nombreux enfants, qu'était réservé l'honneur de donner la première adhésion solennelle à un Décret qu'on pourrait appeler: le *Régime Sauveur des Enfants!*

Ce ne sera pas la moindre gloire de ce Congrès eucharistique de Montréal, qui en a eu tant d'autres, et dont la portée sera si considérable.